

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2023 À 20H30

N°ORDRE	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE																													
2023-10-01	Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe passant de 35 heures à 32 heures hebdomadaires – service scolaire	ADOPTÉE																													
2023-10-02	Adhésion au contrat groupe assurance des risques statutaires Mairie de 1 à 30 agents CNRACL au 1^{er} janvier 2024 <u>Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL ou détachés :</u> Liste des risques garantis : Décès, Accident du travail (congé d'invalidité temporaire imputable au service, frais médicaux), incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office, invalidité temporaire, temps partiel thérapeutique), longue maladie/longue durée, maternité, (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant). Taux : 6,73 %. Franchise : 10 jours fermes par arrêt pour la maladie ordinaire. + Frais d'intervention du Centre de gestion : 0.19 % de la masse salariale assurée. <u>Agents titulaires ou stagiaires non-affiliés à la CNRACL ou détachés et agents non-titulaires de droit public :</u> Liste des risques garantis : Accident du travail (accident de service, de trajet, maladie professionnelle), maladie grave, maternité (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant), maladie ordinaire. Taux unique : 0.70 %. Franchise : 15 jours fermes par arrêt pour la maladie ordinaire. + Frais d'intervention du centre de gestion : 0.19 % de la masse salariale assurée.	ADOPTÉE																													
2023-10-03	Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (AVDHAS)	ADOPTÉE																													
2023-10-04	Mise en place de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le budget principal et ses budgets annexes (Location commerciales, Résidence Bellané et Lotissements)	ADOPTÉE																													
2023-10-05	Suppression des budgets annexes Lotissements et création d'un budget lotissement d'Argentonnay ➤ Au 1 ^{er} janvier 2024, création d'un budget annexe « Lotissement d'Argentonnay » assujéti à la TVA regroupant ainsi les cinq budgets annexes cités ci-dessous : ✓ Lotissement Ancienne Gare, ✓ Lotissement des Plaines, ✓ Lotissement la Cailtière, ✓ Lotissement la Passerelle, ✓ Lotissement rue de la Paix.	ADOPTÉE																													
2023-10-06	Fixation de la durée d'amortissement des biens : nomenclature M57	ADOPTÉE																													
2023-10-07	Location de salles d'Argentonnay : instauration d'un tarif à 2 euros par heure de chauffage pour les associations à but non lucratif à caractère sportif, social et culturel	ADOPTÉE																													
2023-10-08	Location de salles d'Argentonnay : instauration d'un tarif Réveillon de fin d'année <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>COMMUNE</th><th>SALLE</th><th>TARIF RÉVEILLON DE FIN D'ANNÉE</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Argenton-les-Vallées (quartier Boësse)</td><td>Salle des fêtes</td><td>300,00 €</td></tr> <tr> <td rowspan="2">Argenton-les-Vallées (quartier Sanzay)</td><td>Salle des fêtes</td><td>350,00 €</td></tr> <tr> <td>Salle associative</td><td>80,00 €</td></tr> <tr> <td>Argenton-les-Vallées (quartier Argenton-Château)</td><td>Salle polyvalente</td><td>400,00 €</td></tr> <tr> <td>Le Breuil-sous-Argenton</td><td>Grande salle</td><td>240,00 €</td></tr> <tr> <td>La Chapelle-Gaudin</td><td>Salle des fêtes</td><td>315,00 €</td></tr> <tr> <td>La Coudre</td><td>Nouvelle salle des fêtes</td><td>225,00 €</td></tr> <tr> <td>Moutiers-sous-Argenton</td><td>Salle des fêtes (2 salles)</td><td>600,00 €</td></tr> <tr> <td>Ulcot</td><td>Salle des fêtes</td><td>165,00 €</td></tr> </tbody> </table>	COMMUNE	SALLE	TARIF RÉVEILLON DE FIN D'ANNÉE	Argenton-les-Vallées (quartier Boësse)	Salle des fêtes	300,00 €	Argenton-les-Vallées (quartier Sanzay)	Salle des fêtes	350,00 €	Salle associative	80,00 €	Argenton-les-Vallées (quartier Argenton-Château)	Salle polyvalente	400,00 €	Le Breuil-sous-Argenton	Grande salle	240,00 €	La Chapelle-Gaudin	Salle des fêtes	315,00 €	La Coudre	Nouvelle salle des fêtes	225,00 €	Moutiers-sous-Argenton	Salle des fêtes (2 salles)	600,00 €	Ulcot	Salle des fêtes	165,00 €	ADOPTÉE
COMMUNE	SALLE	TARIF RÉVEILLON DE FIN D'ANNÉE																													
Argenton-les-Vallées (quartier Boësse)	Salle des fêtes	300,00 €																													
Argenton-les-Vallées (quartier Sanzay)	Salle des fêtes	350,00 €																													
	Salle associative	80,00 €																													
Argenton-les-Vallées (quartier Argenton-Château)	Salle polyvalente	400,00 €																													
Le Breuil-sous-Argenton	Grande salle	240,00 €																													
La Chapelle-Gaudin	Salle des fêtes	315,00 €																													
La Coudre	Nouvelle salle des fêtes	225,00 €																													
Moutiers-sous-Argenton	Salle des fêtes (2 salles)	600,00 €																													
Ulcot	Salle des fêtes	165,00 €																													
2023-10-09	Participation des communes aux frais de scolarité des écoles publiques d'Argentonnay – Année scolaire 2022-2023 Les communes ayant des enfants scolarisés au sein des écoles publiques situées sur le territoire d'Argentonnay (Le Chat Perché et du groupe scolaire Moutiers-La Chapelle Gaudin), doivent participer aux frais de fonctionnement de ces écoles. Au titre de l'année scolaire 2022-2023, la participation est fixée comme suit : • 1.553,02€ par élève en maternelle, • 419,42€ par élève en élémentaire.	ADOPTÉE																													

N°ORDRE	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE																																								
2023-10-10	Versement de la participation à l’OGEC Sainte-Marie – Année scolaire 2022-2023 La participation de la commune d’Argentonnay à l’OGEC Sainte-Marie au titre de l’année scolaire 2022-2023 s’élève à 66.257,90€ .	ADOPTÉE																																								
2023-10-11	Travaux de réduction de la consommation énergétique et de la mise en accessibilité de la structure France services : ATTRIBUTION du marché de travaux de réduction de la consommation énergétique et de la mise en accessibilité de la structure France services, des lots relevant de la procédure adaptée : <table><tr><th>N° LOT</th><th>DÉNOMINATION LOT</th><th>ENTREPRISE CLASSÉE PREMIÈRE PAR L’ARCHITECTE</th><th>MONTANT DE L’OFFRE H.T.</th></tr><tr><td>1</td><td>Gros œuvre</td><td>LES BATISSEURS THOUARSAIS (LOUZY)</td><td>51.438,76€</td></tr><tr><td>2</td><td>Élévateur</td><td>SACHOT (LA CHAIZE LE VICOMTE)</td><td>31.700,00€</td></tr><tr><td>3</td><td>Menuiseries extérieures et intérieures</td><td>SMCC (ST MAURICE ETUSSON)</td><td>27.211,00€</td></tr><tr><td>4</td><td>Cloisons sèches – Plafond plaques de plâtre</td><td>GUERET (THOUARS)</td><td>8.876,75€</td></tr><tr><td>5</td><td>Plafonds suspendus - isolation</td><td>TREMELO (CHALONNES-SUR-LOIRE)</td><td>1.490,91€</td></tr><tr><td>6</td><td>Revêtement de sols - peintures</td><td>FONTENEAU DÉCORATION (BRESSUIRE)</td><td>59.791,48€</td></tr><tr><td>7</td><td>Chauffage</td><td>FBM (BRESSUIRE)</td><td>8.274,00€</td></tr><tr><td colspan="3">TOTAL H.T.</td><td>188.782,90€</td></tr><tr><td colspan="3">TOTAL T.T.C.</td><td>226.539,48€</td></tr></table> DÉCLARATION : ☞ Infructueux du lot n°8 « Électricités - Courants forts et faibles » pour absence d’offre et de solliciter directement des sociétés compétentes dans le domaine de l’électricité conformément aux dispositions du code de la commande publique, articles L.2122-1 et R.2122-2.	N° LOT	DÉNOMINATION LOT	ENTREPRISE CLASSÉE PREMIÈRE PAR L’ARCHITECTE	MONTANT DE L’OFFRE H.T.	1	Gros œuvre	LES BATISSEURS THOUARSAIS (LOUZY)	51.438,76€	2	Élévateur	SACHOT (LA CHAIZE LE VICOMTE)	31.700,00€	3	Menuiseries extérieures et intérieures	SMCC (ST MAURICE ETUSSON)	27.211,00€	4	Cloisons sèches – Plafond plaques de plâtre	GUERET (THOUARS)	8.876,75€	5	Plafonds suspendus - isolation	TREMELO (CHALONNES-SUR-LOIRE)	1.490,91€	6	Revêtement de sols - peintures	FONTENEAU DÉCORATION (BRESSUIRE)	59.791,48€	7	Chauffage	FBM (BRESSUIRE)	8.274,00€	TOTAL H.T.			188.782,90€	TOTAL T.T.C.			226.539,48€	ADOPTÉE
N° LOT	DÉNOMINATION LOT	ENTREPRISE CLASSÉE PREMIÈRE PAR L’ARCHITECTE	MONTANT DE L’OFFRE H.T.																																							
1	Gros œuvre	LES BATISSEURS THOUARSAIS (LOUZY)	51.438,76€																																							
2	Élévateur	SACHOT (LA CHAIZE LE VICOMTE)	31.700,00€																																							
3	Menuiseries extérieures et intérieures	SMCC (ST MAURICE ETUSSON)	27.211,00€																																							
4	Cloisons sèches – Plafond plaques de plâtre	GUERET (THOUARS)	8.876,75€																																							
5	Plafonds suspendus - isolation	TREMELO (CHALONNES-SUR-LOIRE)	1.490,91€																																							
6	Revêtement de sols - peintures	FONTENEAU DÉCORATION (BRESSUIRE)	59.791,48€																																							
7	Chauffage	FBM (BRESSUIRE)	8.274,00€																																							
TOTAL H.T.			188.782,90€																																							
TOTAL T.T.C.			226.539,48€																																							
2023-10-12	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d’Argentonnay Lot 2 Démolition / Gros-œuvre : avenant n°1 Montant initial du marché public : Montant HT : 46.746,46 € TVA 20% : 9.349,29 € Montant TTC : 56.095,75 € Montant de l’avenant 1 : Montant H.T. : -1.284,80 € TVA 20% : -256,96 € Montant T.T.C. : -1.541,76 € Nouveau montant du marché public : Montant HT : 45.461,66 € TVA 20% : 9.092,33 € Montant TTC : 54.553,99 €	ADOPTÉE																																								
2023-10-13	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d’Argentonnay Lot 3 Charpente bois et couverture acier : avenant n°1 Montant initial du contrat : Montant HT : 49.946,52 € TVA 20% : 9.989,30 € Montant TTC : 59.935,82 € Montant de l’avenant 1 : Montant H.T. : -5.452,85 € TVA 20% : -1.090,57 € Montant T.T.C. : -6.543,42 € Nouveau montant du contrat : Montant HT : 44.493,67 € TVA 20% : 8.898,73 € Montant TTC : 53.392,40 €	ADOPTÉE																																								

N°ORDRE	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE
2023-10-14	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d'Argentonnay Lot 3 Charpente bois et couverture acier : avenant n°2 <u>Montant initial du contrat :</u> Montant HT : 49.946,52 € TVA 20% : 9.989,30 € Montant TTC : 59.935,82 € <u>Montant du contrat suite à l'avenant 1 :</u> Montant HT : 44.493,67 € TVA 20% : 8.898,73 € Montant TTC : 53.392,40 € <u>Montant de l'avenant 2 :</u> Montant H.T. : 1.492,10 € TVA 20% : 298,42 € Montant T.T.C. : 1.790,52€ <u>Montant du contrat suite à l'avenant 2 :</u> Montant HT : 45.985,77 € TVA 20% : 9.197,15 € Montant TTC : 55.182,92 €	ADOPTÉE
2023-10-15	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d'Argentonnay Lot 6 Carrelage / Faïence : avenant n°1 <u>Montant initial du marché public :</u> Montant HT : 26.786,34 € TVA 20% : 5.357,27 € Montant TTC : 32.143,61 € <u>Montant de l'avenant 1 :</u> Montant H.T. : 0,00 € TVA 20% : 0,00 € Montant T.T.C. : 0,00 € <u>Nouveau montant du marché public :</u> Montant HT : 26.786,34 € TVA 20% : 5.357,27 € Montant TTC : 32.143,61 €	ADOPTÉE
2023-10-16	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d'Argentonnay Lot 7 Peinture : avenant n°1 <u>Montant initial du marché public :</u> Montant HT : 11.911,82 € TVA 20% : 2.382,36 € Montant TTC : 14.294,18 € <u>Montant de l'avenant 1 :</u> Montant H.T. : 3.753,07 € TVA 20% : 750,61 € Montant T.T.C. : 4.503,68 € <u>Nouveau montant du marché public :</u> Montant HT : 15.664,89 € TVA 20% : 3.132,97 € Montant TTC : 18.797,86 €	ADOPTÉE

N°ORDRE	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE
2023-10-17	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d'Argentonnay Lot 8 Plomberie-sanitaires-chauffage-ventilation : avenant n°1 <u>Montant initial du marché public :</u> Montant HT : 85.380,79 € TVA 20% : 17.076,16 € Montant TTC : 102.456,95 € <u>Montant de l'avenant 1 :</u> Montant H.T. : 1.914,11 € TVA 20% : 382,82 € Montant T.T.C. : 2.296,93 € <u>Nouveau montant du marché public :</u> Montant HT : 87.294,90 € TVA 20% : 17.458,98 € Montant TTC : 104.753,88 €	ADOPTÉE
2023-10-18	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d'Argentonnay Lot 8 Plomberie-sanitaires-chauffage-ventilation : avenant n°2 <u>Montant initial du marché public :</u> Montant HT : 85.380,79 € TVA 20% : 17.076,16 € Montant TTC : 102.456,95 € <u>Montant du marché public suite à l'avenant 1 :</u> Montant HT : 87.294,90 € TVA 20% : 17.458,98 € Montant TTC : 104.753,88 € <u>Montant de l'avenant 2 :</u> Montant H.T. : 2.251,66 € TVA 20% : 450,33 € Montant T.T.C. : 2.701,99€ <u>Nouveau montant du marché public :</u> Montant HT : 89.546,56 € TVA 20% : 17.909,31 € Montant TTC : 107.455,87 €	ADOPTÉE
2023-10-19	Travaux de réfection des vestiaires de la salle de sport et du club house d'Argentonnay Lot 8 Plomberie-sanitaires-chauffage-ventilation : avenant n°3 <u>Montant initial du marché public :</u> Montant HT : 85.380,79 € TVA 20% : 17.076,16 € Montant TTC : 102.456,95 € <u>Montant du marché public suite aux avenants 1 et 2 :</u> Montant HT : 89.546,56 € TVA 20% : 17.909,31 € Montant TTC : 107.455,87 € <u>Montant de l'avenant 3 :</u> Montant H.T. : 1.622,09 € TVA 20% : 324,42 € Montant T.T.C. : 1.946,51€ <u>Nouveau montant du marché public :</u> Montant HT : 91.168,65 € TVA 20% : 18.233,73 € Montant TTC : 109.402,38 €	ADOPTÉE
2023-10-20	Multi-accueil Argenton-Les-Vallées : autorisation de signature au Maire	ADOPTÉE